RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020
AQUI O Thermes
Cluster Thermal Nouvelle-Aquitaine

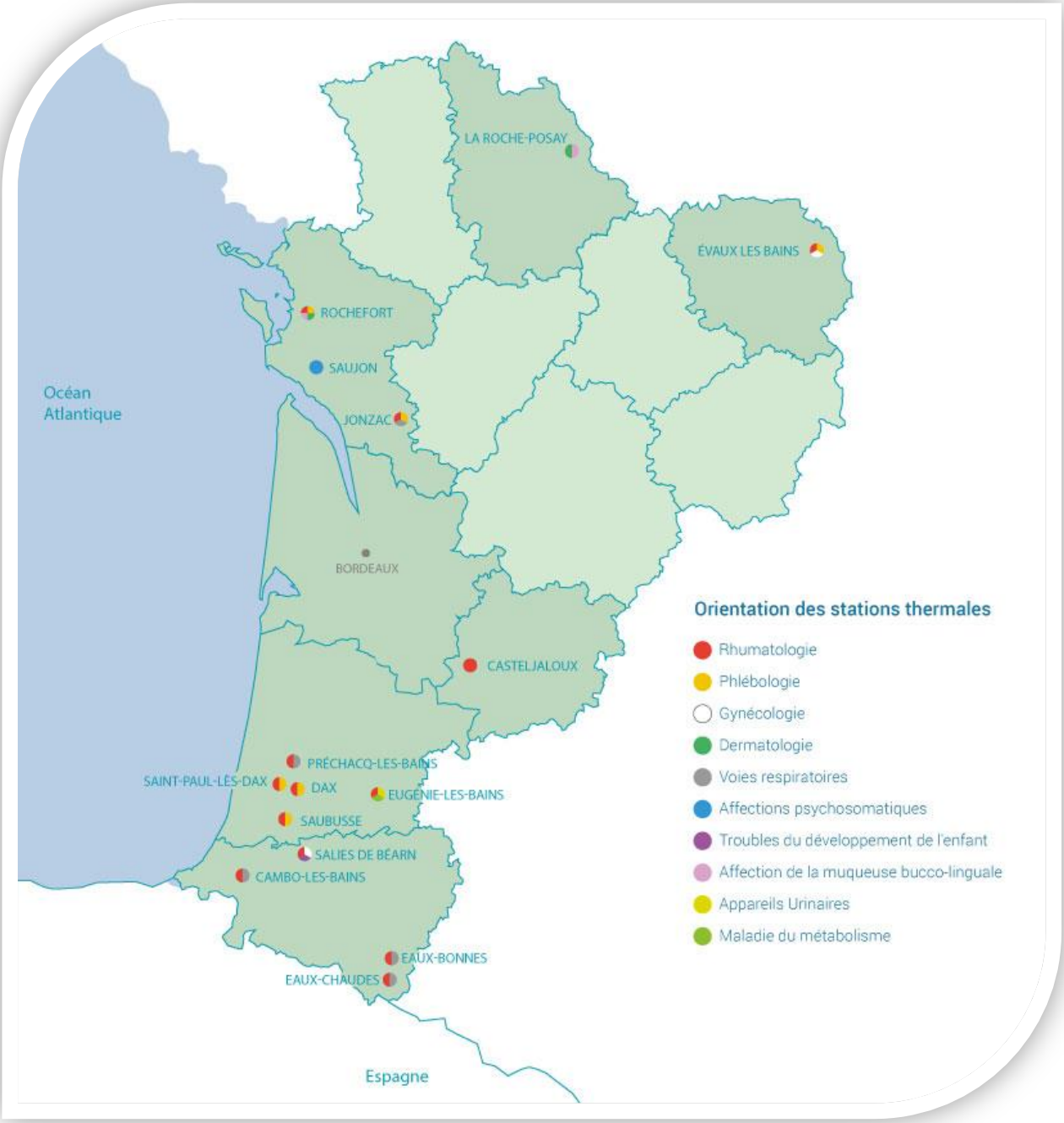

AQUI O THERMES
CLUSTER THERMAL NOUVELLE-AQUITAINE

Le mot du président

2020 n'aura pas été l'année que nous attendions car en 2019, période où le thermalisme repartait vers des perspectives encourageantes, l'incroyable s'est passé.
Les établissements thermaux, comme nombre d'autres entreprises, ont dû fermer leurs portes - deux fermetures administratives sur la même année - avec des conséquences sur nos entreprises, nos salariés, mais aussi sur la santé de nos curistes.

Une année difficile, où le soutien du groupe nous a permis de trouver un peu de réconfort, ou du moins un appui pour s'adapter à la situation. Les aides qu'elles soient venues de l'Etat, de la région ou de AQUI O Thermes ont été précieuses et j'espère qu'elles s'avéreront suffisantes. La combativité du CNETH et de l'UMIH ont aussi été remarquables. Dans tous les cas, au jour le jour, il faut se serrer les coudes, s'assurer que chacun tienne et puisse rouvrir dès le feu vert de l'état.

En attentant, il nous faut garder le cap ; et sans doute se servir de cette période pour travailler, créer, réinventer le thermalisme post – pandémie. Aussi, j'ai proposé à l'ensemble de la filière, de commencer à réfléchir dès maintenant à notre avenir. Que voulons-nous faire du thermalisme néo-Aquitain ? Quelle identité voulons-nous-lui donner ? Comment mieux communiquer sur notre expertise et notre savoir –faire ?
Nous nous sommes tous mis collectivement au travail et je pense que les premières lignes d'action et de projet se dessineront dès le premier semestre 2021.

Je suis certain que dans le monde qui s'ouvre à nous, le thermalisme a sa place et nous constatons actuellement que les investisseurs de monde thermal ne baissent pas les bras. C'est à nous de le démontrer et de dégager de nouvelles perspectives ambitieuses, innovantes et sociales pour la médecine thermale des années 2020.

Arnaud Laborde, Président

Nos partenaires et financeurs

AQUI O Thermes remercie chaleureusement l'ensemble de ses partenaires et financeurs qui l'accompagnent quotidiennement dans ses actions.

- Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine
- Le Grand Dax
- L'Université de Bordeaux – Institut du thermalisme
- L'ARS Nouvelle-Aquitaine
- Le Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine

Et également

- XL Habitat
- Leroy merlin
- AG2R

AQUI O Thermes, cluster thermal Nouvelle-Aquitaine

Rapport d'activité 2020

Sommaire

Le mot du Président

PARTIE 1 : Le thermalisme en Nouvelle-Aquitaine

1. La gouvernance du thermalisme en Nouvelle-Aquitaine
2. AQUI O Thermes, missions et valeurs
3. AQUI O Thermes : mise en réseau

PARTIE 2 : 2020, la poursuite de la feuille de route dans un contexte sanitaire complexe

1. L'établissement thermal
2. La station thermale
3. L'écosystème thermal
4. L'axe transverse - Innovation et Développement

Annexes

Annexe 1 : gouvernance et organisation d'AQUI O Thermes

Annexe 2 : réseau AQUI O Thermes

Annexe 3 : tarif d'adhésion à AQUI O Thermes

PARTIE 1 : Le thermalisme en Nouvelle-Aquitaine

1. La gouvernance du thermalisme en Nouvelle-Aquitaine

Depuis 2017, le thermalisme est l'une des filières identifiées par le Conseil Régional de Nouvelle- Aquitaine (CRNA) comme partie prenante du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). En effet, la filière est l'une des 9 orientations fixées par le SRDEII et dépend de la feuille de route santé qui fixe les priorités du Conseil Régional en matière de soutien aux projets de santé pour 4 ans, selon 4 chantiers. « Le Chantier n°3 : Innovation et compétitivité des entreprises de la santé » vise à développer le thermalisme via la mise en place d'un plan thermal régional 2018-2022.

Par ailleurs, le thermalisme est également présent dans la feuille de route silver économie de la Région, dans le volet Prévention et Bien-vieillir.

Dans ce contexte, le 28 mars 2018, les élus du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine ont voté la mise en place d'un plan de développement de la filière thermale, une véritable stratégie pour ancrer le thermalisme dans son époque. Ce plan doit notamment permettre de conforter le rang de 2ème région thermale française et d'augmenter la notoriété des stations. Il comprend des volets investissements, innovation, communication, formation et recherche.
C'est également un outil pour la réalisation de nouveaux projets. Il tend aussi à renforcer la gouvernance du réseau en densifiant la cohérence entre les acteurs, via une stratégie partagée et reconnue.
Depuis deux exercices, AQUI O Thermes, cluster thermal Nouvelle-Aquitaine, assure l'animation du réseau et la mise en place des actions identifiées.

Cette démarche semble porter ses fruits, la Nouvelle-Aquitaine ayant accueilli en 2019, 149 562 curistes, conservant alors sa place de deuxième région thermale en matière de fréquentation : un curiste français sur 4 vient en Nouvelle-Aquitaine.

Malheureusement à l'instar de la France, cette évolution a été freinée net en 2020. Pour cause de crise sanitaire, les stations thermales ont connu deux fermetures administratives, ce qui a réduit la saison thermale comme peau de chagrin (4 mois en lieu et place des 10 mois d'ouverture).
Tout au long de cette année, AQUI O Thermes a continué à accompagner les entreprises thermales de son réseau afin de faciliter la réouverture et réaliser une veille en matière d'aide économique.

2. AQUI O Thermes, missions et valeurs

Depuis décembre 2009, notre association fédère l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du thermalisme. Le cluster thermal est constitué de trois collèges, Entreprise, Institutionnel et Recherche-formation, chacun disposant d'élus au sein du Conseil d'Administration et d'un représentant au sein du bureau. Le Président et le Vice-président de AQUI O Thermes sont, selon les statuts, issus du collège «Entreprise».

Annexe 1 : gouvernance et organisation de AQUI O Thermes

Au sein du thermalisme national, le modèle d'AQUI O Thermes reste unique en son genre. Il existe des associations ou des fédérations thermales dans d'autres régions mais, AQUI O Thermes est la seule structure fédératrice, à l'échelle d'une région, permettant un échange coordonné entre public et privé. Cette spécificité vient du fait que les thermes de Nouvelle-Aquitaine, à l'exception de l'hôpital thermal, sont gérés par des organismes privés. Cette particularité se reflète dans le bureau du cluster dont 5 des 7 membres sont issus d'une entreprise thermale.
Le cluster est une réponse concertée et raisonnée de l'ensemble des acteurs et répond à une stratégie partagée.

Les statuts de l'association définissent trois axes d'action :

* Consolider l'activité thermale ;
* Accompagner les entreprises vers de nouveaux marchés ;
* Répondre aux enjeux sociétaux liés au bien-vieillir.

AQUI O Thermes vise donc à répondre concrètement aux besoins de la filière thermale et les leviers sont nombreux pour y parvenir : formation, mutualisation, communication, et bien sûr Recherche et Innovation.

Il s'agit de créer une unité d'action autour de la filière thermale Nouvelle-Aquitaine, afin que la région reste leader dans ce domaine, en :

- Fédérant les entreprises – travailler ensemble ;
- Améliorant la qualité de vie des patients ;
- Se réinventant via l'innovation ;
- Faisant connaître la filière et ses évolutions.

3. AQUI O Thermes – mise en réseau

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire, a obligé AQUI O Thermes à s'adapter notamment en ce qui concerne la mise en réseau de ses membres.

L'équipe a donc mis en place au-delà des traditionnelles rencontres, des évènements et des rencontres en visio conférence.

Aussi, quel que soit le modèle (présentiel ou distanciel), le cluster a organisé 13 évènements ou rencontres du réseau, et les membres ont donné bénévolement 499 heures de leur temps.

Ces quelques chiffres montrent la dynamique de notre réseau et la volonté des membres de s'impliquer dans l'organisation, la gestion et l'expansion de la filière thermale et ce malgré la crise sanitaire. Il montre aussi qu'en ces temps incertains, le réseau reste une force pour se faire entendre mais aussi ne pas rester isolé.

AQUI O Thermes a également tenté de poursuivre son positionnement dans différents organismes ou réseaux : à titre d'exemple, nous siégeons au Conseil d'Administration et au

bureau de la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris, nous sommes membre du réseau Innovez et participons au Conseil de développement du Grand Dax

Annexe 2 : réseau AQUI O Thermes

Tout le long de cette année si particulière, l'équipe s'est attachée à soutenir l'ensemble des adhérents. Désormais, la quasi-totalité des stations de Nouvelle-Aquitaine est représentée dans AQUI O Thermes, soit par son office de tourisme, ses thermes ou sa collectivité de rattachement. Le réseau compte désormais 44 membres.

L'adhésion à AQUI O Thermes se fait par cotisation allant de 200 à 1 100 euros suivant le Collège d'appartenance ou le nombre de curistes présents sur la station.

Par souci de solidarité et afin de soutenir les adhérents du collège « entreprises », leurs cotisations versées en 2020 sont valables au titre des années 2020 et 2021.

Annexe 3 : tarif d'adhésion à AQUI O Thermes

Suite à leur adhésion, les membres peuvent bénéficier :

- d'une aide au montage de dossier de subvention comme ce fut le cas pour près d'un quart des entreprises adhérentes pour des demandes de subventions allant de 10 000€ à 250 000€ ;
- d'une participation aux actions de mutualisation :
  - mutualisation des achats qui permettent aux thermes d'économiser entre 15 et 50 % sur des produits courants comme les gobelets plastiques, les sur-chaussures ou les minuteurs,
  - achat groupé pour la fourniture d'électricité : deux appels d'offres électricité ont été signés, l'un en février 2020 sur les consommations 2021, l'autre en mars 2020, en pleine chute des prix liés à la crise sanitaire sur les consommations 2022 et 2023 (voir graphique ci-dessous). Six entreprises thermales en ont bénéficié avec des économies individuelles sur leurs prochaines factures allant
    jusqu'à 20% par rapport à leur précédent contrat.

Évolution du prix de l'électricité d'octobre 2019 à octobre 2020 (Source EEX du 1er octobre 2020)

- action collective pour la mise en place et la participation à des évènements comme le salon des Thermalies 2020 où près du 40 % d'un budget de 150 000€ a été pris en charge par le cluster et ses partenaires publics,
- tarif préférentiel d'achat d'espaces dans l'Officiel du thermalisme pour les établissements thermaux membres du cluster AQUI O Thermes (remise de 60 % pour l'achat d'une page).
- action collective « assistance réouverture covid-19 » : 10 entreprises accompagnées.
- action collective « sécurisation des toitures terrasses » des entreprises thermales suite à un diagnostic CARSAT/ DIRECCTE (Inspection du travail) : un appel d'offres a été organisé par AQUI O Thermes. Une mise en concurrence qui a permis aux 7 entreprises participantes d'avoir des tarifs mutualisés et compétitifs.

PARTIE 2 : 2020, la poursuite de la feuille de route dans un contexte sanitaire complexe

Le plan thermal a été construit pour être en cohérence avec les différents schémas régionaux, tant le SRDEII que la feuille de route santé ou la feuille de route silver.

Pour rappel, la stratégie proposée et votée par les élus du CRNA est celle du développement d'un thermalisme de santé, dans un souci de développement durable et de prévention.
Le plan, adopté au printemps 2018, déroule donc différents niveaux d'implémentation de la stratégie en partant du local, c'est-à-dire l'établissement, jusqu'au global, l'écosystème ; en parallèle la recherche constitue la transversalité nécessaire à sa réussite ; AQUI O Thermes ayant pour rôle de mettre en musique le projet et de réaliser certaines actions.

L'enjeu de cette année a donc été de s'adapter et d'adapter nos outils aux nouvelles réalités auxquelles nous avons été confrontés.

Le volet 1, l'établissement thermal comprenait un axe « Hygiène et sécurité » qui jusqu'à présent avait été peu utilisé.
Confronté à une crise sanitaire sans précèdent, il a permis la mise en place d'action et la réorientation du projet thermal de la filière.

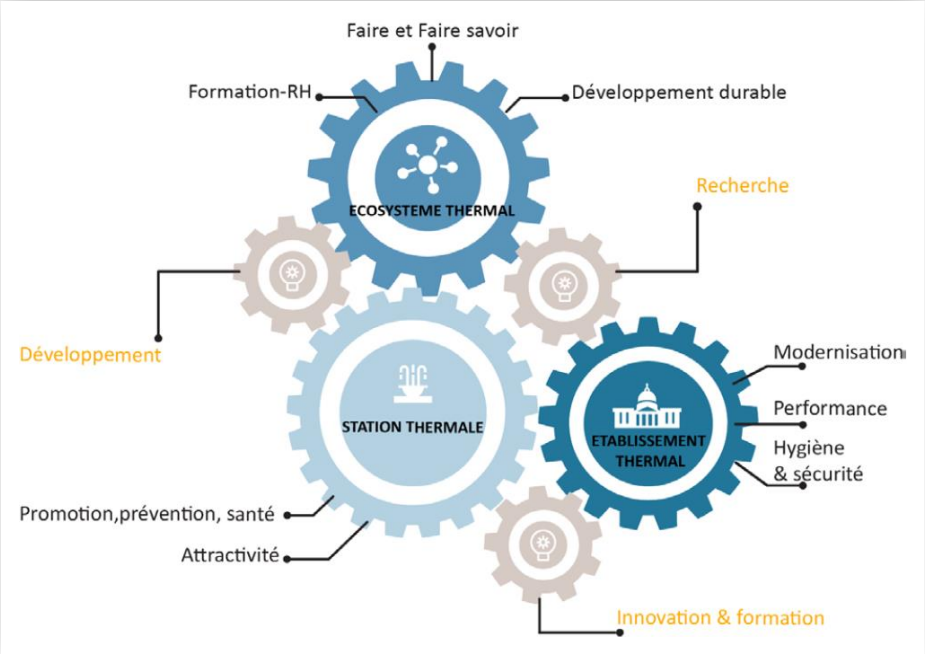

1. L'établissement thermal

Premier niveau et socle du thermalisme, l'établissement thermal est au centre du 1er volet du plan. L'ambition affichée est que « chaque établissement thermal puisse s'inscrire dans une amélioration continue et accueillir les curistes dans un environnement agréable, sain et répondant à toutes les réglementations sanitaires ».

Les projets peuvent être individuels ou collectifs. Concrètement sur le terrain, l'ensemble des volets prévus dans le plan thermal ont été retravaillé, certain parallèlement, afin de lutter au mieux face à la crise sanitaire, en tirant partie des outils propres au plan.

- A1.1 : hygiène et sécurité (Entretien, sécurisation et gestion des réseaux/ Hygiène des locaux et du matériel)

  D'un point de vue opérationnel ➔ les rencontres entre entreprises thermales, la CARSAT[1] et la DIRECCTE[2], se sont poursuivies afin d'améliorer la sécurité et le bien-être des salariés. L'enjeu et le défi ont été de redimensionner le plan afin d'y inclure le contexte COVID et risques mortels.

  Certains établissements ont ainsi pu bénéficier d'aide à la reprise économique et à « l'adaptation de leurs outils de production » face à la covid 19.

- A1.2 : modernisation (adaptabilité – PMR, design et décorum, modernisation des postes de soins, des équipements)

  D'un point de vue opérationnel ➔ en début d'année, l'équipe a poursuivi son accompagnement pour l'aide au montage de dossier de subvention. Suite au confinement, AQUI O Thermes a réalisé une veille sur les aides économiques et a diffusé une fiche sur ce sujet - fiche qui est régulièrement actualisée au vue de l'évolution de la situation économique et sanitaire.

  Les entreprises en faisant la demande ont évidemment été accompagnées sur le montage de leur dossier.

---

[1] Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

[2] Directions régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

contre la réforme des retraites et, surtout, la journée de grève générale du vendredi 24 janvier 2020

- A1.3 : actions collectives

  La mise en place d'actions collectives a été l'une des clefs de voute de la réponse du cluster à la crise sanitaire. Ainsi, les entreprises ont pu bénéficier, en sortie du premier confinement, d'une action tournée vers la reprise d'activité, la santé et la sécurité au travail. A titre d'information, 10 accompagnements ont été réalisés.

- A1.4 : Mutualisation

  AQUI O Thermes a maintenu et conforté les « achats groupés », en début d'année. La totalité des entreprises thermales du territoire Nouvelle-Aquitaine est, désormais, partie prenante de la démarche. Les besoins sont recensés au sein d'AQUI O Thermes qui lance alors un appel d'offre afin d'identifier le prestataire le plus adéquat.

  Cette année, 4 produits ont été achetés en commun, pour un budget partagé de 40 000 €.

  Dans ce cadre de la mutualisation, les élus du cluster ont également fait le choix de travailler en commun, accompagnés par une agence spécialisée, sur une communication adaptée à un contexte de crise.

2. La station thermale

Habituellement, villes et stations thermales reçoivent pendant trois semaines, près de 150 000 curistes. Lors de la construction du plan, il apparaissait donc primordial de créer un lien entre les entreprises thermales et leur territoire, afin de répondre aux mieux aux besoins des visiteurs mais également des habitants, commerçants, chefs d'entreprises des territoires.

En ce sens, deux objectifs avaient été identifiés : l'attractivité des stations reposant sur leur capacité à «accueillir des usagers» dans de bonnes conditions mais aussi la prévention santé qui dans un avenir proche sera le futur du thermalisme.

En 2020, AQUI O Thermes a accompagné des territoires thermaux dans leur valorisation, leur mutation ou l'évolution de leur pratique. Il s'agit de réfléchir au cas par cas de l'exploitation de la station thermale dans un contexte en constance mouvance.
Les élus et techniciens de trois stations ont donc été épaulés dans leur démarche de changement.

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, les actions en éducation à la santé ou en prévention santé n'ont pu être mises en place en 2020. En effet, l'ARS a demandé une suspension de ce type d'action qui réunissait en un lieu un public trop fragile.
C'est le cas de l'ETP Educarthrose ; déprogrammée suite à la crise sanitaire, elle sera reportée en 2021, ainsi que l'essai clinique GTT2, si les autorités sanitaires donnent leur autorisation.
Il en est de même pour les ateliers d'éducation à la santé, notamment « Marchez pour votre santé ».

A Paris, sur le salon des Thermalies, en janvier 2020, une animation (tapis de marche) du stand autour du sport santé, en présence d'un coach sportif a été mise en place. A cette occasion, les guides de marche créés par le cluster ont été diffusés à grande échelle.

3. L'écosystème thermal

L'idée de travailler sur un écosystème se base sur le fait que ses acteurs évoluent en fonction de leur environnement (et l'année 2020 nous l'a particulièrement prouvé). Il s'agit de voir le thermalisme dans sa globalité, c'est-à-dire comme filière sociale, économique et innovante, les objectifs restant de fédérer le réseau et de mettre en place des actions permettant de :

- ✓ se structurer ;
- ✓ se faire connaître ;
- ✓ créer l'écosystème favorable au dynamisme de la filière ;
- ✓ fédérer le réseau et mettre en place la nouvelle organisation, autour du plan thermal.

En ce sens, travailler sur la formation et la connaissance sur l'emploi dans la filière est une base solide pour faire grandir son écosystème. Il s'agit aussi de faire preuve d'agilité face aux contraintes qui nous régissent.
Suite à la parution du référentiel sanitaire « prévention et gestion de la crise sanitaire COVID-19 », le cluster a mis en place et financé une formation « prévention et gestion du risque COVID-19 ». Réalisée par l'Institut du thermalisme – Université de Bordeaux, elle a permis à chacun de se mettre en règle face à la réglementation.

Dans ce temps de gestion de crise, AQUI O Thermes a rédigé trimestriellement une note fiche d'information Crise sanitaire - les aides pour les entreprises – mesures spécifiques à la filière thermale, à destination des membres, ainsi qu'une note sur les Conséquences de la crise sanitaire sur le thermalisme de Nouvelle – Aquitaine, à destination des donneurs d'ordre.
Ce dernier document a montré qu'il était important d'anticiper dès à présent les années à venir et de travailler sans tarder à la réflexion et à l'écriture du prochain plan de développement de la filière thermale. Une première réunion a eu lieu en décembre 2020, pour poser les bases de cet avenir qui doit s'afficher clairement autour d'une identité commune.

Dans un autre registre, et avant la crise qui nous a touchés, AQUI O Thermes avait proposé à ses membres un stand commun aux couleurs de la Nouvelle-Aquitaine sur le salon des Thermalies 2020. Du 23 au 26 janvier 2020, 7 stations thermales se sont regroupées sous la bannière Nouvelle-Aquitaine, sur un stand d'une superficie de 140 m² pour proposer une offre diversifiée, des 6 orientations thérapeutiques. La Région Nouvelle-Aquitaine a financé l'action grâce à une subvention de 60 000 euros. Malgré la période de grève[3] qui a eu des conséquences sévères sur la fréquentation, ce salon reste un rendez-vous majeur pour les établissements thermaux, afin de recruter une clientèle nouvelle sur la région parisienne.

---

[3] contre la réforme des retraites et, surtout, la journée de grève générale du vendredi 24 janvier 2020

L'équipe du cluster a poursuivi son travail sur la préservation de la ressource thermale, dans un souci de développement durable. Malgré les évènements, AQUI O Thermes a donc souhaité se projeter dans une vision d'avenir.

L'action mutualisée autour de l'achat des fournitures d'électricité a donc été renouvelée en 2020, permettant des économies substantielles aux entreprises pour les années à venir.

Une feuille de route « Transition énergétique et transition écologique » a été co-construite avec différents partenaires (CRNA, BPI, ADEME, Agence de l'eau, cabinet spécialiste en CEE..) et proposée aux établissements thermaux pour leur permettre d'optimiser leurs flux (énergie, eau, matière, déchet), de gagner en compétitivité et de préserver la ressource thermale.
Du diagnostic à la mise en place des actions en passant par le financement, des solutions sont proposées.
Dans le cadre de cette feuille de route, AQUI O Thermes a notamment conventionné avec le CRNA, pour permettre à la filière thermale de bénéficier d'aides exceptionnelles à l'investissement sur les flux énergie et eau.
Elle s'inscrit aussi dans le plan de relance à destination des entreprises mis en place suite à la crise sanitaire.

4. L'axe transverse – la Recherche et l'Innovation

La recherche et l'innovation restent la base de la compétitivité. AQUI O Thermes a donc choisi d'en faire un axe transverse qui doit répondre aux besoins des acteurs économiques et renforcer la légitimité de la médecine thermale.
Ce volet a été plutôt dynamique en 2020.

En début d'année, l'équipe de chercheurs de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Bordeaux a rendu ses conclusions sur le logement du bien-vieillir ; cet appartement destiné à un public de curistes qui propose un aménagement dans lequel les adaptations favorisent l'économie des gestes douloureux. L'étude a été publiée à l'automne 2020 et elle est disponible sur le site internet d'AQUI O Thermes.

Par ailleurs, dans un contexte de limitation des contacts, AQUI O Thermes a développé l'outil Thermassist, un compagnon de poche du curiste, 1er site d'accès en temps réel au planning de soins et à un canal d'informations personnalisées pendant et en dehors de la cure thermale.

Le projet, financé par le CRNA dans sa phase de développement, devrait être déployé lors de la saison 2021.

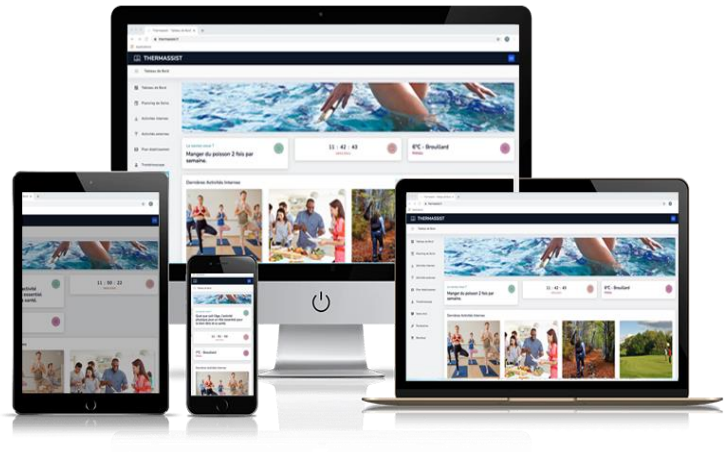

Perspectives 2021 …

L'année 2020 a été compliquée et 2021 s'annonce difficile. Il est donc essentiel que la filière thermale s'accroche et prépare son avenir, pour mieux rebondir au retour des beaux jours.
Les projets et les besoins identifiés par les membres lors de la fin d'année 2020 sont nombreux et denses.

Les **actions traditionnelles** du cluster sont maintenues :

- aide mobilisable sur des actions de conseils visant à l'amélioration de la performance de l'entreprise thermale, à l'adaptation à la crise sanitaire ;
- mutualisation des produits ;
- accompagnement des entreprises dans leur modernisation.

A cela s'ajoute, aussi, la **poursuite des projets en cours** :

- **Thermassist,** un outil, dont la livraison est prévue au 1er semestre 2021, qui simplifie la cure ;
- déploiement de la feuille de route **« Transition énergétique et transition écologique »** avec le « déblocage » d'une enveloppe exceptionnelle pour soutenir les investissements d'amélioration de la performance énergétique et hydrique des établissements thermaux. D'ores et déjà, des diagnostics sont prévus dans les mois à venir ;
  - ✓ En partenariat avec le CRNA, la BPI, l'ADEME
- accompagnement des entreprises, via le **Dispositif PCRH,** une prestation de Conseil en Ressources Humaines pilotée par les OPCO
  - ✓ En partenariat avec l'OPCO Santé et AKTO.

Le temps **à venir** est aussi celui de la réflexion et celui de la mise en lumière de notre filière, vers un retour rapide des curistes dans notre région. D'ores et déjà sont programmées des actions communication :

- Salon digital Les Thermalies, en janvier 2021 ;
- L'Opération Very Important Curistes à la Maison Nouvelle-Aquitaine (Paris), en juin 2021 ;
- Une communication envers les professionnels de santé, dès que possible.

Mais **notre avenir et l'enjeu des mois à venir** repose sur notre capacité, à réinventer la filière thermale autour de deux outils clefs qui doivent porter notre savoir-faire, nos compétences et nos espoirs.

- Le premier outil doit permettre de nous structurer, de rêver le thermalisme de demain et de créer les conditions pour que le rêve rencontre la réalité. Il s'agit du plan de développement thermal pour les années 2021 -2028.

- Le second est une étude de positionnement qui doit permettre de créer une identité visuelle reflétant notre vision, nos promesses, nos engagement ; En un mot **les valeurs du thermalisme néo-aquitain**.

Annexe 1 : Organisation d'AQUI O Thermes

Gouvernance de AQUI O Thermes

Assemblée Générale		
Ensemble des membres de AQUI O Thermes, répartis en 3 collèges		
Entreprises	Formation - recherche	Institution

Conseil d'administration		
18 membres		
Entreprises : 9	Formation - recherche : 4	Institution : 5

Bureau		
7 membres		
1 Président (entreprise)	1 Vice président (entreprise)	
1 VP Entreprises	1 VP Formation - recherche	1 VP Institution
1 trésorier	1 secrétaire	

Listes des membres

Entreprises : 18

- Bains St Pierre*
- Bains Sarrailh
- Les Thermes
- Thermes Adour*
  - Thermes des Arènes
  - Thermes Régina
  - Thermes de Christus
  - Thermes du Grand Hôtel
  - Thermes de Sourcéo
  - Thermes des Chênes
- Thermes de l'Avenue
- Thermes Bérot*
- Thermes de Borda*
- Thermes de Casteljaloux
- Thermes de Daxadour*
- Thermes Dax O'Thermes - Foch
- Thermes les Eaux Chaudes
- Thermes des Ecureuils
- Thermes d'Evaux Les Bains*
- Thermes La Roche Posay
- Thermes de Salies de Béarn*
- Thermes de Saubusse*
- Thermes de Saujon*
- Thermes de Rochefort

* Membres du Conseil d'administration

Institutionnels : 19

- Grand Dax*
- Mairie de Dax*
- Mairie de Saint-Paul-lès-Dax
- Office intercommunal de Tourisme et du Thermalisme du Grand-Dax
- CCI Landes*
- Syndicat des Etablissements Thermaux Landais*
- Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine*
- Départemental des Landes
- Comité Départemental du Tourisme des Landes
- GIP Grand Dax Développement
- Mairie Evaux Les Bains*
- Mairie de La Roche Posay
- Mairie de Saint Jean d'Angély
- Mairie de Jonzac
- Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud
- Office de Tourisme de Jonzac
- Office de Tourisme et du Thermalisme La Roche Posay
- Hôpital de Dax
- Société des Médecins Thermaux de Dax*

Recherche – Formation : 7

- Institut du thermalisme - Université de Bordeaux*
- GRETA des Landes*
- Hygie Concept
- William Terry Conseil*
- Umbescheiden
- Opco Santé
- Lycée Polyvalent Jean Hyppolite de Jonzac

Annexe 2 : réseau AQUI O Thermes

Organisme dans lequel AQUI O Thermes est représenté ou membres en 2020

organisme	*Place AQUI O Thermes*
Maison Nouvelle-Aquitaine	*Membre du CA*
France Cluster	*membre*
AFTH	*membre*
ISMH	*VP de l'association ISMH*
ADI Réseau innovation	*membre*
Pulséo	*membre*
Fédération Thermale et Climatique Française	*membre*
CDT 40	*membre*
Pays Alo - Tourisme	*membre*
Conseil de développement du Grand Dax	*Membre actif*
Intech	*membre*

Annexe 3 : tarif d'adhésion à AQUI O Thermes

Collège entreprise		
Entreprises thermales	Curistes <1500	500€
	1 501 < Curistes < 2 500	600€
	2 501 < Curistes < 3 500	800€
	3 501 < Curistes < 7 000	900€
	7 001 < Curistes	1 100€
Autres entreprises	CA < 150k€	100 €
	150k€ < CA < 500k€	300 €
	500k€ < CA < 1 M€	600 €
	1 M€ < CA < 3 M€	900€
	CA > 3M€	1 100€
Collège RDI-formation		200 €
Organismes institutionnels et autres partenaires :		
Stations – villes - agglo thermales *	Curistes <1500	500 €
	1 501 < Curistes < 2 500	600€
	2 501 < Curistes < 3 500	800€
	3 501 < Curistes < 7 000	900€
	7 001 < Curistes	1 100€
collectivités/ partenaires		500€
Offices de tourisme		250€

NB : Décision au CA du 23 juin 2020

- ⇨ Suite à la crise sanitaire, les adhésions pour le collège d'entreprise auront une validé de 2 ans (2020 -2021). Les entreprises devront s'acquitter d'une partie de l'adhésion pour pouvoir avoir un droit de vote à l'AG de septembre.

AQUI O THERMES

CLUSTER THERMAL NOUVELLE-AQUITAINE

15 AVENUE DE LA GARE

40100 DAX

TEL : 05 47 55 80 02

SITE INTERNET : www.aquiothermes.fr